

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON-DANGEREUX
SUEZ RV SUD OUEST A SOMMIÈRES-DU-CLAIN**

RÉUNION DU 26 JUIN 2025

Étaient présents :

- Mme HABERSCHILL Delphine	Secrétaire générale Sous-préfecture de Montmorillon
- M. MORISSET René	Maire de Sommières-du-Clain
- M. JARASSIER Gilbert	Adjoint maire de Sommières-du-Clain
- M. BARDET Alain	Conseiller municipal mairie de Sommières-du-Clain
- M. CHEBASSIER Joël	2 ^e Adjoint Mairie de la Ferrière-Airoux
- Mme GAYRAUD Claire	Suez RV Sud Ouest
- M. JARASSIER Sébastien	Suez RV Sud Ouest
- M. MOGUÉROU Pierre	Suez RV Sud Ouest
- M. POINEAU Emmanuel	Suez RV Sud Ouest
- M. THIMONIER Bernard	Association « Sauvez la Ferrière »
- M. TEXIER Frédéric	Communauté de communes du Civraisien-en-Poitou
- M. MURZEAU Frédéric	DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Mme LANGELLIER Christine	Sous-préfecture de Montmorillon

M. le Maire ouvre la séance en remerciant les participants et en donnant la parole au responsable de site de Suez pour présenter le bilan de situation.

Vous trouverez joint la présentation de SUEZ qui aborde les points suivants :

1. Actualités
organisation SUEZ, point sur l'impact olfactif 2024 et incendie et départ de feux
2. Activité et réglementation 2024
réception déchets 2024 et bilan des visites d'inspection 2024
3. Travaux
réalisations 2024 et perspectives 2025
4. Effluents
Lixiviats et Biogaz
5. Surveillance environnementale
surveillance de la qualité des eaux et rejets atmosphériques en 2024 et surveillance des rejets

Remarques et questions posées :

Dans le cadre des travaux 2024, sur le Casier 31 il a été réalisé un réseau de captage du biogaz sur le drainant. Ce nouveau dispositif va permettre de tester le captage du biogaz dès le dépôt des déchets et non plus à partir d'une certaine hauteur.

La DREAL souhaiterait avoir un retour d'expérience sur ce nouveau procédé.

M. TEXIER demande quand seront réalisés les travaux sur les déchetteries notamment sur l'accès aux bacs.

M. POINEAU précise que ces travaux étaient prévus mais ont été retardés après échange avec la CCCP qui a pour projet de créer une ressourcerie. Il précise que les consultations d'entreprises sont prévus pour le dernier trimestre 2025

Mme HABERSCHILL demande de ne pas attendre la prochaine CSS pour faire connaître l'évolution des travaux.

Présentation des inspections par M. MURZEAU Frédéric, DREAL

Par un arrêté complémentaire du 27 mai 2025, la société SUEZ est autorisée à recevoir, jusqu'au 31 décembre 2029, des déchets en provenance du département de la Creuse, en sus de ceux de la Vienne et des Deux-Sèvres, mais sans modification du tonnage autorisé de 85 000 tonnes par an.

Inspection du 24 juin 2025

Surveillance des rejets gazeux : sur tous les différents points contrôlés, il n'est pas mis en évidence d'écart par rapport aux valeurs limites d'émission (VLE) ni en sortie de torchère, ni en sortie de moteur.

Suivi des mesures ERC dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 22 août 2013 : selon cet arrêté les mesures doivent être effectives et suivies durant toute la période d'exploitation (25 ans) puis durant la période post-exploitation (30 ans).

- Mesures mises en œuvre entièrement : création d'un réseau de 5 mares, de 3 pierriers, d'un hibernaculum et de 5 nichoirs ; gestion écologique d'un boisement et d'une haie.
- Mesures mises en œuvre mais à reprendre : gestion extensive d'une prairie de 11 ha et création d'une lande de 1 ha favorable à la linotte mélodieuse.

Incidents signalés par l'exploitant sur 2024/2025 :

- Aucun incendie, un seul départ de feu rapidement maîtrisé.
- En avril 2025, constat d'un décrochage de la membrane du bassin d'eaux pluviales. L'exploitant a lancé une expertise avant de procéder à la réparation de la membrane.

Prochaine inspection en 2026 mais peuvent également s'y rendre en cas de création de casiers.

Mme HABERSCHILL précise qu'il serait bien qu'une visite sur site de la CSS soit organisée par exemple lors d'une inspection de la DREAL

Elle précise également qu'il serait bien de prévoir pour cette année de nouvelles portes ouvertes et de continuer les visites d'école.

La société SUEZ précise que tous les ans la MRF de Gençay et l'Espace Guron se rendent sur site pour une visite.

Panneaux photovoltaïques : Site ayant une surface suffisante mais d'abord réalisation d'une étude 4 saisons qui est en cours par la SOCOTEC .

La société SUEZ informe qu'une présence de cigognes a été repérée.

La DREAL précise qu'une biodiversité intéressante est présente sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.